EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D-2019-007

L'an **deux mille dix-neuf,** le **dix-neuf mars,** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL,** Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal **: 12 mars 2019**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, Mme LAROCHE, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. SAGET à Mme ALTMAN, Mme VATAN à M. MARCONNET, Mme DUCOURTIOUX à Mme LAROCHE, M. REVERCHON à M. MORAND, Mme MARCEL à Mme BONNICEL, Mme GRAILLOT à M. LECHER, M. BENEDIT à Mme DESABRE.

Absent : M. FICHOT

Monsieur FRIAUD a été désignée Secrétaire de séance.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DES SERVICES ANNEXES

Monsieur FRIAUD, premier adjoint, expose que le compte administratif est un document de résultat, qui retrace de manière comptable l'étendue de l'activité municipale au service des habitants, qui rappelle les décisions prises en matière d'engagements financiers et la réalisation des dépenses et recettes votées.

Les éléments d'appréciation concernant le budget principal sont les suivants :

- Le compte administratif fait ressortir un excédent net de fonctionnement de 3 290 809.20 € et un excédent net d'investissement de 1 007 826.25 €

Le résultat global des 2 sections étant positif et couvrant suffisamment le déficit des reports, l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement est donc inutile pour cette année. Les résultats de chaque section seront reportés automatiquement.

Mairie
54 avenue Louis Bouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles cedex
tél : 03.86.72.[illegible]
fax : 03.86.57.17.49
mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

- Les recettes réelles de fonctionnement, d'un montant de 10 252 309.73 €, ont été réalisées à hauteur de 108.01 %. Elles comprennent :

    - Les produits des services pour 907 624.88 € qui restent stables par rapport à 2017,

    - Les impôts et taxes pour 6 910 230.79 € dont une augmentation de plus de 100 000 € de contributions directes suite à l'augmentation des bases de + 1.20 %.

    - Les dotations et participations pour 1 740 839.27 € avec une hausse de la participation de la CAF et des aides de l'état pour les contrats uniques d'insertion.

    - Les autres produits pour 636 721.58 € dont 519 174.98 € d'indemnités pour le sinistre de la rue Henri Choquet,

    - Les atténuations de charges pour 56 893.21 € suite à des régularisations d'accident du travail avec effets rétroactifs.

- Les dépenses réelles de fonctionnement, d'un montant de 8 443 465.55 €, ont été réalisées à hauteur de 90.06 %. Elles sont réparties entres :

    - Les charges de fonctionnement pour 2 435 264.17 €, en hausse suite entre autre au renforcement des actions menées par les services, à de nombreux travaux d'entretien des locaux et au déploiement du festival des petits mots z'art.

    - Les charges de personnel pour 5 048 748.38 €, en diminution suite aux départs en retraite de personnels et à l'arrivée de contrats aidés et d'apprentis.

    - Les autres charges pour 862 352.82 €, restent stables.

    - Les atténuations de produits pour 97 099.92 €.

- Les dépenses réelles d'investissement ont représenté 1 714 983.93 € et ont principalement concerné :

    - La culture pour 43 446.00 € et le sport pour 63 333.38 €,

    - L'administration et les moyens techniques pour 153 484.45 €,

    - L'aménagement urbain, le développement durable et l'environnement pour 438 447.89 €,

    - Le domaine social, l'école et la jeunesse pour 370 336.20 €,

    - Le remboursement du capital des emprunts pour 645 936.01 €.

Par ailleurs, le montant des dépenses engagées mais non réglées au 31 décembre 2018 s'établit à 774 150 €.

- Les recettes réelles d'investissement ont représenté un produit total de 3 560 689.13 €

Le montant des recettes engagées mais non perçues au 31 décembre 2018 s'établit à 415 100 €.

Quant aux services annexes, seules des écritures comptables ont été effectuées.

Ce dossier a été examiné en commission des finances du 11 mars dernier.

Après lecture de l'ensemble de ces analyses et résultats définitifs, Monsieur FRIAUD propose au Conseil Municipal d'adopter les différents comptes administratifs de l'exercice 2018.

Adopté par 13 voix pour, 8 absentions et 6 voix contre.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 19 mars 2019

Le Maire,

Isabelle BONNICEL

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le
29 MARS 2019

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages : 27
6 procurations 1 absent
VOTES : Contre 6 Abstention 8
Pour 13
Date de convocation : 12/03/2019

DELIBERATION

(1) DU CONSEIL MUNICIPAL
(1) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 19 mars 2019 à 18 heures .

(2) Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Isabelle BONNICEL, Maire, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame Isabelle BONNICEL (3) Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite au Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excedent (4)	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excedent (4)	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excedent (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		1 629 064.94	625 928.87		625 928.87	1 629 064.94
Opérations de l'exercice	8 623 763.29	10 285 507.55	1 773 245.96	3 766 051.08	10 397 009.25	14 051 558.63
TOTAUX	8 623 763.29	11 914 572.49	2 399 174.83	3 766 051.08	11 022 938.12	15 680 623.57
Résultats de clôture		3 290 809.20		1 366 876.25		4 657 685.45
Restes à réaliser			774 150.00	415 100.00	774 150.00	415 100.00
TOTAUX CUMULES	8 623 763.29	11 914 572.49	3 173 324.83	4 181 151.08	11 797 088.12	16 095 723.57
RESULTATS DEFINITIFS		**3 290 809.20**		**1 007 826.25**		**4 298 635.45**
COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT LES COMMAILLES						
Résultats reportés		820 674.04	1 122 424.38		1 122 424.38	820 674.04
Opérations de l'exercice	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	-	820 674.04	1 122 424.38	-	1 122 424.38	820 674.04
Résultats de clôture		820 674.04	1 122 424.38		301 750.34	
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	-	820 674.04	1 122 424.38	-	1 122 424.38	820 674.04
RESULTATS DEFINITIFS		**820 674.04**	**1 122 424.38**		**301 750.34**	
COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT LES CARPEAUX						
Résultats reportés	697 921.42			73 763.46	697 921.42	73 763.46
Opérations de l'exercice	20 719.80	14 840.79	159 149.19	6 805.02	179 868.99	21 645.81
TOTAUX	718 641.22	14 840.79	159 149.19	80 568.48	877 790.41	95 409.27
Résultats de clôture	703 800.43		78 580.71		782 381.14	
Restes à réaliser	-	215 000.00	-	-	-	215 000.00
TOTAUX CUMULES	718 641.22	229 840.79	159 149.19	80 568.48	877 790.41	310 409.27
RESULTATS DEFINITIFS	**488 800.43**		**78 580.71**		**567 381.14**	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5° .....